

En juin 2006, le Conseil municipal a voté pour la création d'un Fonds d'art visuel. Depuis février 2007, date de la première réunion de la Commission consultative du Fonds, plusieurs projets ont été initiés dans le but de contribuer à la qualité artistique de l'architecture et de l'urbanisme lancéens, d'enrichir le patrimoine artistique récemment inventorié et de promouvoir la création artistique. François Lance, Président de la commission en tant que Conseiller administratif délégué à la Culture, en présente les principaux projets.

FONDS D'ART VISUEL DE LA VILLE DE LANCY

Les statues qui ornent nos places et nos parcs, les interventions artistiques dans nos écoles primaires et les tableaux dans nos bâtiments communaux font partie de notre paysage et contribuent à agrémenter notre quotidien. La qualité de vie dans notre commune se mesure également à la présence de ces œuvres d'art dans notre environnement. Une intervention artistique, c'est un caractère que l'on donne à une rue, à un quartier et à une ville.

L'une des fonctions du Fonds d'art visuel de Lancy est de veiller à l'harmonie de ces interventions dans le tissu urbain et d'en préciser une ligne artistique générale. L'expérience de la venue du tram qui a bouleversé le paysage du Grand-Lancy impose de prendre des mesures en amont de tout travail architectural ou d'urbanisme. Le Fonds garantit l'unité de ces travaux en coordonnant les différents services publics et privés travaillant sur un quartier.

Le 1^{er} février 2007, la Commission consultative du Fonds d'art visuel de la Ville de Lancy que j'ai l'honneur de présider s'est réunie pour la première fois afin d'établir les grandes lignes de ses projets. Depuis un peu plus d'une année d'activité, plusieurs ont été initiés et certains réalisés. Parmi les chantiers en cours, la Commission observe la construction de l'immeuble locatif des Courtillets afin de redonner une unité à la place du 1^{er} Août, de même pour la place des Ormeaux et l'aménagement de trois giratoires dans le quartier avenue des Grandes-Communes/avenue des Morgines. La présence d'un interlocuteur tel que le Fonds se révèle indispensable pour réunir les expertises de chacun et pour proposer des solutions artistiques cohérentes tenant compte des besoins de tous.

Parmi ses fonctions, Le Fonds a également en charge l'enrichissement du patrimoine artistique. Au sein de la Commission, nous avons recueilli trois projets actuellement réalisés : l'achat de trois toiles de Sidney Guberman, artiste actif à Genève dans les années septante qui viennent compléter la collection d'œuvres d'art de Lancy. Ces trois tableaux de grandes dimensions sont actuellement accrochés à la Mairie. Nous avons également fait une commande à l'artiste Gilles Porret pour une intervention sur le meuble de l'état civil dans le hall de la Mairie. Enfin, nous avons suivi le projet de chaises urbaines par la section architecture d'intérieur de la HEAD dont trois modèles seront installés dans le parc de la Mairie ce printemps.

Par ailleurs, le soutien aux artistes est un objectif du Fonds et a permis cette année la réalisation de la fresque décorative de l'entrée de la bibliothèque municipale. Préserver les œuvres du passé et se tourner vers l'avenir pour forger une ligne artistique sur l'ensemble de la commune, voilà les objectifs du Fonds que je soutiens avec conviction, car ils garantissent une pérennité et une cohérence à l'évolution de Lancy.

François Lance
Conseiller administratif
Délégué à la culture